



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN



Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION COMPETITION

Réunion du 8 mars 2025

A Lézignan-Corbières

Présents : David SOUQUE (09) ; Karine ROUX (11) ; Véronique BORIES (12) ; Gérard PRUNIERES (30) ; Alain PINAUD (31) ; Alain BARONIO (46) ; Julien MALASSAGNE (48) ; Jean-Paul PALOC (81) ; Claude MONCUQUET (82) ; Gilles ENJABERT et Christian GRAMOND,

Excusés : Claude SARRAU (32) ; Louidgi CARO (34) ; Lucien SUTRA (65) ; Claudine CHOPIN (66)

Début de la réunion à 9h

1. Informations concernant les inscriptions aux CRC 2025

En CRCF, Lécussan (65) ne s'étant pas réinscrit, sa place a été prise par Onet le Château (12) en qualité de 1^{er} club repêchable.

En début de semaine, suite au désistement du club de l'Elan pétanqueur d'Agde qui évoluait en CNC1, la FFPJP nous a proposé la place laissée vacante en CNCF2.

Le club Cahors Sport Pétanque vainqueur de la petite finale 2024 a accepté cette accession. En conséquence, Labarthe de Neste (65) est repêché.

En championnat open, Laurent Vaissière responsable des compétitions de la FFPJP a proposé de remplacer une place vacante en CNC3.

Canohès (66) vainqueur de la petite finale en 2024 accepté la montée

En conséquence, Roques sur Garonne (31) restera en CRC1 et Capdenac Gare (12) conservera sa place en CRC2.

2. Révisions des règlements intérieurs

(voir pièces jointes)

3. Formation des groupes et désignation des lieux des rencontres

(voir pièces jointes)

Avant de débiter, nous nous accordons sur ces principes :

- Ne mettre 4 clubs d'un même comité dans un même groupe qu'en cas de force majeure **afin d'éviter des déplacements trop lointains** (décision prise en janvier lors de la réunion de Narbonne)
- Faire « tourner », si possible, les clubs accueillant des journées

4. Comité de pilotage, gestion des litiges

Après avoir rappelé les rôles de ces comités de pilotage (gestion des résultats et classements, gestion des litiges et propositions à faire au bureau directeur), il est fait appel à candidature.

Composition du comité de pilotage pour toutes les compétitions :

Christian GRAMOND, Claude MONCUQUET, Alain BARONIO

Christian Gramond participant au CRCV demandera aux clubs d'appeler les jours de compétition Claude Moncuquet en cas d'urgence.

5. Gestion des listes de joueurs

Un rappel est fait sur l'importance du suivi de ces listes par les différents CD pour les équipes de CDC des clubs évoluant en CRC.

Le règlement des CNC demande que les clubs déposent leurs listes au moins 15 jours avant le début de la compétition régionale. Nous rappelons que si un club évolue dans plusieurs championnats de clubs (CNC, CRC et CDC), il doit déposer les listes de toutes ses équipes avant le début de la première compétition.

La commission adopte de conserver les mesures mises en place en 2019, celles-ci sont exposées et expliquées.

Nous utiliserons tous le même format : tableau Excel à deux colonnes, la 1° pour le numéro de licence et la 2° pour le nom suivi du prénom.

Le responsable de la publication et de la mise à jour sur le site du CRO sera Gilles Enjalbert.

La mise à jour des listes des équipes évoluant dans nos différents CRC, sera effectuée par Christian Gramond à la réception des feuilles de matchs.

6. Contrôle des listes de joueurs au niveau départemental

Un rappel est fait sur l'importance de la mise à jour des listes de toutes les équipes des clubs évoluant en CRC.

Les responsables de ces mises à jours pour chaque CD sont :

CD 09 : David Souque	CD 11 : Karine Roux	CD 12 : Véronique Bories
CD 30 : Gérard Prunières	CD 31 : Alain Pinaud	CD 32 : Claude Sarrau ?
CD 34 : Loidgi Caro ?	CD 46 : Alain Baronio	CD 48 : Julien Malassagne
CD 65 : Claudine Chopin ?	CD 66 : Claudine Chopin ?	CD81 : Jean-Paul Paloc
CD 82 : Claude Moncuquet		

Les membres absents à la réunion devront confirmer s'ils s'occupent de cette tâche ou bien ils doivent trouver un suppléant.

Chacun recevra les accès au site du CRO par l'intermédiaire de Gilles Enjalbert.

Ces responsables mettront à jour, journée après journée, les listes des équipes des clubs évoluant en CRC.

Ce sont ces listes que les délégués désignés sur une compétition de CRC téléchargeront et utiliseront pour valider la composition des équipes présentes.

7. Rappel budget des CRC 2025

2025 dépenses.			2025 recettes		
Réunion	Commission		Amendes		
	Litige				
Indemnités clubs	CRC 1	24 500.00 €	Inscriptions	CRC 1	1 600.00 €
	CRC 2	26 800.00 €		CRC 2	2 000.00 €
	CRC F	29 300.00 €		CRC F	2 000.00 €
	CRC V	31 000.00 €		CRC V	2 000.00 €
	CRC JP	27 500.00 €		CRC JP	1 600.00 €
	Projet 2025	finales à 10		2 000.00 €	
Finale	Hotel	650.00 €			
	Arbitres	650.00 €			
	Restaurant	200.00 €			
	Fanions	400.00 €			
Aide CNC	CNC JP	750.00 €			
	CNC V	500.00 €			
		144 250.00 €			
					9 200.00 €

Projet structure CRCJP

Un projet de restructuration du CRCJP a été réfléchi.

Une 1ere division avec un groupe élite de 8 équipes.

Une 2eme division avec 4 groupes de 8 équipes.

Ce projet pourrait être viable en 2026.

Si ce projet se met en place, les équipes terminant aux 2 premières places des groupes du championnat 2025 accéderaient à la 1ere division et seulement 5 équipes seraient reléguées en CDC.

Il n'y aurait pas d'impact financier pour cette saison.

Pour les saison futures, il n'y aurait pas de phase finale en CRCJP1, le 1^{er} serait champion et les qualifiés aux phases finales nationales seraient déterminés selon leur classement.

En CRC2, des phases finales seraient jouées par les 2 premiers de chaque groupe.

Voir si on fait monter 2 ou 3 équipes.

7. Divers

Claude Moncuquet doit contacter Jacques Samara et Dominique Guynet pour réfléchir à un Challenge Jeu Provençal

Fin de la réunion : 16h45